



# MAIRIE DE GERVANS

## Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents :** M. Jean-Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, Mme Patricia FAURE, M. Daniel HUGOUD, Mme Régine VERON, M. Christian DELAS, Mme Marie-Claude AYMARD, M. Damien EYNARD.

**Excusés :** M. Jean-Marc KEHRWILLER pouvoir à M. Pascal CLAUDEL  
Mme Stéphanie VEYRET pouvoir à M. Nicolas BAUGIRAUD

Date de la convocation : 16 janvier 2024

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger valablement.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Damien EYNARD, secrétaire de séance pour le Conseil Municipal.

Début à 18h30

### 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 décembre 2023

Approuvé à l'unanimité

### 2) PRESENTATION DU DICRIM ET DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. Benjamin ARTHE du cabinet GERISK, expert au service de la prévention, de l'accompagnement, du conseil sur la mise en place des plans de prévention, nous présente le cadre législatif et la mise à jour du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S).

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que la dernière mise à jour du DICRIM date de 2018. Réglementairement celui-ci est à mettre à jour tous les 5 ans.

Suite à cette présentation, le DICRIM, auquel a été ajouté un nouveau risque « **Feu de forêt** » sera imprimé puis distribué dans les boîtes aux lettres accompagné d'un courrier d'explication. Ces documents ressources seront mis à disposition sur le site internet de la commune.

Concernant le Plan Communal de Sauvegarde, la commission D.E.C.I sera à nouveau convoquée afin de continuer la mise en place de celui-ci.

### 3) DELIBERATIONS

- Tarif de location de la salle Joseph BADEL

M. le Maire Pascal CLAUDEL propose au Conseil Municipal de supprimer le tarif « Usage commercial weekend et jour férié pour les Berges du Rhône ».

Approuvé à l'unanimité

- **Projet de mise en place de la vidéoprotection**

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Préfecture de la Drôme proposant un Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la mise en place de la vidéoprotection.

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal qu'en 2016 un audit de sureté avait été réalisé et qu'à la suite de celui-ci en coopération avec la société VOL FEU un devis avait été réalisé, d'un montant de 90000€ HT.

M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que la commune et ses habitants sont régulièrement sujets à diverses dégradations et incivilités :

- Dégradation du matériel communal
- Dégradation des bâtiments communaux
- Incivilités au point d'apport des déchets
- Cambriolages
- Etc.

M. le Maire Pascal CLAUDEL demande au Conseil Municipal de l'autoriser à demander une mise à jour du devis à la société VOL FEU, et à demander les subventions suivantes :

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
  - Le Département de la Drôme
  - La Région AURA
- Contre = 1 - Abstentions = 3 - Pour = 11

**Approuvé à la majorité**

#### **4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire Pascal CLAUDEL présente au Conseil Municipal le document Information Elu 2023 édité par la Gendarmerie.
- M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que le 08 avril à 18h30 aura lieu le Conseil Municipal pour le vote du budget 2024.
- M. le Maire Pascal CLAUDEL informe le Conseil Municipal que les lundis 11 et 18 mars aura lieu la commission finances

**La séance est levée à 21h15.**

Le secrétaire de séance

D. EYNARD

Le Maire

P. CLAUDEL